



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



21026331

Déposé / Reçu le

19 FEV. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 4648.113.30

Dénomination

(en entier) : **FONDATION DEMEURES ET CHATEAUX**

(en abrégé) :

Forme juridique : FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE

Siège : Rue Paul Emile Janson 52 à 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : **Démissions et nominations d'administrateurs**

Le Conseil d'Administration du 29 janvier 2021, a acté à l'unanimité:

La démission de MM. Jean-Marc BRICART, Sylvain TOVOLI et Eric FAUCHET
en qualité d'administrateur de la Fondation avec effet au 29/01/2021.

L'entière décharge à MM. Jean-Marc BRICART, Sylvain TOVOLI et Eric FAUCHET
pour leur gestion de la Fondation jusqu'à la date de la fin de leur mandat, le 29/01/2021.

La fin avec effet immédiat du mandat de délégation de gestion journalière de
la Fondation Demeures et Châteaux de la SAS Maldives 3 (représentant
permanent, M. Jean-Marc BRICART).

La nomination en qualité d'administrateur de la Fondation de :
En tant que Président, M. Philippe BOUTE, né à Beernem le 11 juin 1952, de nationalité
belge et domicilié à 1050 Bruxelles, avenue Fr. Roosevelt 148,
En tant que Secrétaire, M. Willy SWAELENS, né le 12 février 1944, de nationalité belge
et domicilié à 1420 Braine l'Alleud, 5 rue du Château d'Eau,
En tant que Trésorier, M. Fabian GERARD, né à Watemael-Boitsfort le 13 avril 1966,
de nationalité belge et domicilié à 1495 Villers-la-Ville/Sart-Dame-Aveline.

Ces mandats non rémunérés, auront une durée de 6 ans, avec échéance
le 28 janvier 2027.

Bruxelles, le 29 janvier 2021

Le Président Jean-Marc BRICART
et les Membres du Conseil d'Administration: MM. Sylvain TOVOLI et Eric FAUCHET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature